

JUIN JUILLET 2023

LES ECHOS DE CLARA-VILLERACH



bulletin d'informations municipales

Au revoir Maryse

Habitants, personnels communaux de Clara-Villerach et de Nohèdes, élus, anciens élus de Clara-Villerach et de Nohèdes, nous rendons un dernier hommage dans cet éditto à Maryse Trivière.

Enfant de Villerach, Maryse a débuté sa carrière de secrétaire de mairie à Caudiès-de-Conflent et à Nohèdes en 1993, puis à Clara-Villerach en 1995.

Engagée pour le service public, Maryse fait partie de ces secrétaires, rares aujourd'hui, qui arpentent des kilomètres pour rejoindre les mairies où elles exercent leurs fonctions. Pour notre commune, Maryse a exercé ses missions auprès de 4 maires, André Vergés, Eliane Prats, Robert Laguerre et Patrick Marcel.

Chaque élection est une étape pour une secrétaire de mairie. Ces étapes, elle a su les dépasser.

Avec chaque maire, professionnelle, elle a su construire une relation collaborative. Avec certains, une amitié a pu naître. Malgré le peu de temps où nous avons travaillé ensemble, l'équipe municipale actuelle gardera le souvenir d'une secrétaire accueillante, bienveillante, accompagnante, qui a mis à profit ses compétences au service des projets communaux.

Mais la maladie était là.

Et ce chemin que nous avons imaginé ensemble jusqu'à son départ à la retraite ne se réalisera pas.

Avec les habitants, le conseil municipal de Clara-Villerach, auxquels nous associons le maire et le conseil municipal de Nohèdes, les personnels communaux de Clara-Villerach et de Nohèdes, nous présentons toutes nos condoléances, notre solidarité à Marie-Jeanne sa maman, Pascal son époux, Simon, Charlotte et Vincent ses enfants, Martin et Anna ses petits-enfants.

Allocution de Patrick Marcel lors des obsèques



CONTACTEZ NOUS A

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les lundis de 9h à 12h (jusqu'au 31 juillet)

Rejoignez-nous sur notre *facebook* Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Sécheresse - Arrosage potagers - Kit économie eau

L'arrêté municipal du 28 juin 2023 (voir Panneaupocket) autorise l'arrosage des potagers ou jardins familiaux vivriers destinés à l'autoconsommation familiale, uniquement sans revente, sur le territoire communal uniquement via un canal et dans le respect des tours d'eau en vigueur. Cette mesure spécifique est prise en accord avec l'avis favorable de la profession agricole et de l'autorité exerçant la compétence GEMAPI.

Dans le cadre du plan d'action d'urgence et de responsabilité, face à la sécheresse et de la mise en œuvre des engagements de la charte municipale, la commune de Clara-Villerach en partenariat avec l'association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales, a procédé à l'achat groupé de mousses pour les robinets.

Facile à installer, ce dispositif se place à la sortie du robinet, et permet de réduire le débit d'un robinet standard de 30 à 70% sans perte de confort grâce à l'injection de minuscules bulles d'air dans l'eau de sortie. La municipalité distribue gratuitement ces kits (un kit par foyer) les dimanches à 9h à Villerach au passage du boulanger et à Clara de 9h à 12h pendant le marché.

Prévention Incendies

Chaque année, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée entraînant la destruction de la faune sauvage et de la flore, la perte de biens personnels ou collectifs et, malheureusement parfois, de vies humaines... Souvent, ces catastrophes peuvent être évitées par des gestes simples et l'application de mesures élémentaires et de bon sens.

Chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention.

Rappel aux usagers des massifs

Il est strictement interdit d'utiliser du feu (cigarette, feu de camps, brûlage de végétaux...) dans tous les espaces soumis au code forestier à l'exception des places à feu agréées (<https://www.prevention-incendie66.com/>)

Si vous souhaitez circuler dans les massifs forestiers du département, il est impératif de respecter, selon le niveau de risque, les consignes suivantes :

Modéré : il convient de faire preuve de prudence.

Elevé : la circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble du réseau de pistes non revêtues à l'intérieur des massifs concernés (excepté pour les propriétaires et ayants droit).

Exceptionnel : la circulation en véhicule à moteur, à pied, à cheval ou en vélo est interdite à toute personne sur l'ensemble des pistes non revêtues et des sentiers à l'intérieur des massifs concernés (excepté résidents). L'utilisation des places à feu agréées est interdite.

Vous voulez être informés du risque journalier quotidien, vous pouvez consulter le site <https://prevention-incendie66.com/> ; en vous inscrivant, vous recevrez les notifications du niveau de risque.





Végétaux invasifs

Des habitants nous ont alertés au sujet de la prolifération de végétaux invasifs sur notre territoire. En effet, le **sénéçon du Cap** et l'**ailante glanduleux** ne sont pas originaires de chez nous et menacent la biodiversité de notre environnement.

Le **sénéçon du Cap** (photos du haut) vient d'Afrique du Sud. Il a été introduit de façon accidentelle en Europe à la fin du 19ème siècle avec des cargaisons de laine. Observé pour la première fois en France en 1935, il a depuis envahi le Nord et la région méditerranéenne, aujourd'hui il est présent sur quasiment tout le territoire français.

De 30 à 100 centimètres de hauteur, il peut prendre l'aspect d'un buisson. Ses petites fleurs jaunes sont présentes sur une longue période de mai à décembre et se transforment en graines à plumeau (tels que les pissenlits).

Le sénécion du Cap nuit aux milieux naturels en les envahissant et en les modifiant. Son fort pouvoir d'expansion peut conduire à un envahissement de plus de 90 % des surfaces colonisées et ceci au détriment des espèces indigènes.

De plus, le Sénécion du Cap produit des alcaloïdes toxiques pour l'homme, le bétail et les chevaux qui pourraient en ingérer.

Les techniques curatives consistent à détruire les plants avant leur fructification. Ceci peut se traduire par un arrachage manuel dans les zones peu infestées ou par la fauche dans les zones très envahies. Il est important de se débarrasser des résidus de fauche ou d'arrachage car les fleurs peuvent fructifier deux à trois jours après déracinement.

L'**ailante glanduleux** (arbre photos du bas) est natif de la Chine et de Taïwan. On l'utilisait en Chine comme plante hôte pour le ver à soie. Introduit en Europe vers le 18e siècle, il a d'abord été considéré comme un sujet magnifique pour les jardins. Robuste et esthétique, l'arbre séduit rapidement la noblesse française qui en orne ses terres. Au 19e siècle, il a été utilisé comme arbre de rue. Toutefois le charme est vite retombé, lorsque les jardiniers ont constaté ses fortes capacités à drageonner et son odeur nauséabonde. Autrefois choyé dans les jardins du Roi-Soleil, l'ailante rejoint en 2020, au côté d'autres végétaux et animaux tels que le moustique-tigre, la liste des espèces exotiques envahissantes. Il doit être éradiqué.

Son mode de multiplication est très performant. Il se renouvelle par graines, drageons et même tronçons de racines lorsqu'elles sont coupées, ce qui rend l'éradication difficile.

Les techniques curatives consistent à éviter la prolifération de drageons : il convient de ne pas recéper (couper près de terre). Si vous avez un jeune ailante, mieux vaut essayer de l'arracher en retirant le plus de racines possible et en détruisant la souche par la méthode du sel pour la dévitaliser complètement. La moindre apparition de drageons doit être coupée, arrachée avec une pioche (ne surtout pas la mettre au compost). On peut piétiner, endommager continuellement les jeunes rejets au fur et à mesure qu'ils se développent ce qui « fatigue » la plante mère au contraire de la taille qui réveille les bourgeons racinaires.

Dès le stade arbre, le cercler (enlever l'écorce) sur 80 à 90 % de la circonférence du tronc plutôt au printemps afin que l'arbre dépérisse dans un délai de 2 à 3 ans et arracher régulièrement les rejets. Attention au risque de chute de l'arbre mort.

Broyeur intercommunal

Lors de l'édition du budget participatif 2022, la proposition d'acquisition d'un broyeur pour végétaux a remporté le plus de suffrages. Ce projet a été porté auprès de la commission mutualisation de la Communauté de communes.

La table ronde du 27 juin organisée par les services de la déchèterie Conflent Canigó a confirmé l'achat d'un broyeur intercommunal à hauteur de 33 000€ s'accompagnant d'un contrat annuel d'entretien au coût de 1520€/an.

Le règlement de prêt aux communes prévoit la mise à disposition gratuite sur deux journées consécutives plusieurs fois par an en fonction des disponibilités. Le diamètre des branchages ne devra pas dépasser 16cm. La municipalité recherche un lieu adapté pour installer la plateforme de broyage. Seules deux personnes seront formées et habilitées pour l'utilisation de la machine.





Travaux

Travaux réalisés : Réfection des WC du parc de jeux de Villarach, débroussaillage des sentiers, restauration de la charrette de Villarach par Patrice, pose des garde-corps au cimetière de Clara et d'un banc offert par la famille Foulkes à l'entrée du chemin de Taurinya, réfection de la grille de sécurité derrière la salle des fêtes de Villarach et de la grille de protection sur l'avaloir de la grange RD24, changement des containers enterrés à Villarach

Antennes 5G

Clara : Le Conseil municipal a adopté l'implantation de l'antenne au château d'eau.

Villarach : A l'écoute des inquiétudes de certains habitants, de nouveaux métrages et mesures à l'aide d'un drone ont été réalisés par les experts de TDF. Nous attendons leur rapport.

Petite leçon de civisme et de civilités

Vitesse : Au-delà de respecter les vitesses autorisées, j'ai conscience que je roule sur des routes étroites et que je traverse des zones fréquentées par des enfants et des promeneurs. J'adapte donc ma vitesse !

Aboiements : Mon chien aboie, je lui apprend les ordres de base afin d'éviter les nuisances jour et nuit pour mon voisinage !

Nuisances sonores : J'apprécie l'été car c'est le temps des retrouvailles en plein air. Je suis conscient que certains se lèvent tôt voire très tôt pour aller travailler. Je suis respectueux et j'adapte mon niveau sonore !

Urbanisme

Déclarations de travaux : ASCOLA Solène 5 avenue du Général de Gaulle à Clara pour l'installation d'un générateur photovoltaïque - DE SCHRYDER Dominique 16 rue des Mimosas à Villarach pour l'installation d'un générateur photovoltaïque - MONSEGUR Céline 25 rue des Vignes à Clara pour l'ouverture d'une fenêtre - CASTANY Vincent 11 rue du Llech à Villarach pour une extension sur un garage existant

Retrait d'une déclaration de travaux : BAZZANELLA Thierry 1 rue des Cèdres à Clara pour un abri de jardin

ADIL

Agence Départementale d'Information sur le Logement des Pyrénées-Orientales

L'ADIL a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement et à l'habitat (acquisition, troubles du voisinage, précarité énergétique, etc.)

Les conseillères juristes de l'ADIL 66 vont à la rencontre du public en délivrant une information de proximité grâce aux permanences accessibles, avec ou sans rendez-vous, organisées au sein des Communautés de communes.

Locataires, propriétaires (bailleurs ou occupants), copropriétaires, tous les administrés de la communes peuvent bénéficier des conseils des juristes.

Les consultations de l'ADIL sont personnalisées, neutres et gratuites.

Permanence mensuelle avec un conseiller juriste de l'ADIL :

les 1ers vendredis de chaque mois à Prades, CCAS 32 avenue pasteur de 9h30 à 12h. 04 68 52 00 00, contact@adilm66.org, www.adil66.org





Association des Bouchons d'Amour 66

C'est accompagnés d'Emmanuel, habitant de Clara, que nous nous sommes rendus à Saint Estève sur le site des "Bouchons d'Amour 66" afin de déposer nos bouchons récoltés sur notre commune (environ 110 kg) et d'aider les bénévoles de cette association à charger les 13 tonnes de bouchons récoltés durant l'année.

Merci à vous Claranéens et Villerachois pour votre participation à ce geste d'entraide et qui a vu cette année encore un don encore plus généreux que les années précédentes.

Merci à toi Emmanuel pour ton aide précieuse et ton implication dans cet élan de générosité.

Luc Gervais, association des Bouchons d'Amour 66

Rencontre avec...

Céline Bosch, hypno et art-thérapie, Clara

Originaire d'Opoul-Périllos, Céline a succombé au charme de Clara et s'est installée avec sa famille il y a plus de 15 ans en contact direct avec la nature, la forêt et la rivière bordant sa maison.

Elle a travaillé durant 25 ans dans le milieu médico-social, auprès de personnes fragilisées par la vie en tant qu'éducatrice spécialisée, formatrice des futurs travailleurs sociaux ou cheffe de service.

La vie et l'envie l'ont conduite vers des horizons humanistes, épanouissants et résolument tournés vers l'Autre afin d'apporter soin, sérénité, confort et bien-être.

Désireuse de trouver des techniques d'aide différentes pour agir durablement sur des souffrances, elle s'est orientée vers l'Hypnose et l'art-thérapie.



L'Hypnose Ericksonienne est un outil puissant, reconnu par la communauté scientifique et médicale. C'est une thérapie dite brève (3 à 4 séances en règle générale suffisent), un autre langage pour toucher l'inconscient et ainsi s'éveiller à nous-mêmes, nous libérer des poids, des peurs, des limites et arrêter de revivre toujours les mêmes situations. Les changements engendrés s'opèrent à plusieurs niveaux : physique, émotionnel et mental.

L'art-thérapie est une forme de psychothérapie utilisant la créativité : un mode d'expression des difficultés, communiquer autrement qu'en mettant des mots sur des maux. Laisser libre cours à sa créativité, c'est s'autoriser à aller vers soi, se rencontrer, à ÊTRE et à se guérir/ gai-rire.

Céline accompagne les adultes et les enfants autour de leur problématique : stress, angoisses, arrêt du tabac, insomnies, troubles alimentaires, deuil, traumatisme, amélioration des performances (sportives, confiance en soi...). De plus, Céline s'occupe bénévolement de personnes atteintes de cancer à la Maison du Bien-être à Technosud sur Perpignan qui a ouvert ses portes le 3 avril où une vingtaine de professionnels les accompagnent dans des ateliers de détente et de remise en forme, une première dans les Pyrénées Orientales.

En tant qu'hypnothérapeute, Céline propose cet été des ateliers collectifs d'hypno-relaxation les vendredis 21 - 28 juillet, 4 et 11 août tels qu'elle a pu les mener lors de la fête de la nature 2023 au village.

En tant qu'art-thérapeute, les ateliers ont lieu en pleine nature sur Clara les mercredis 19 - 26 juillet, 2 et 9 août où les éléments naturels (végétaux, glaise...) deviennent le support de la créativité de chacun.

Vous pouvez aussi contacter Céline pour un accompagnement individuel sur rendez-vous à son domicile.

Prenez bien soin de vous !

Céline Bosch, 06 28 34 15 55, celineart.therapie@gmail.com,
<https://celine-bosch.fr>, Facebook Céline Bosch Hypnose & Art-thérapie

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...) et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





Médiathèque

« J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant » Pablo Picasso

Concours Dessin

Le 3e concours de l'association *Si le Japon m'était conté* a été lancé en mai avec comme thème : créer votre personnage de Manga à l'image d'une fiche personnage. À cette occasion, la médiathèque avait organisé le 10 mai dernier, un atelier-dessins avec les enfants de la commune.

Après une heure de concentration et quelques croquis de personnages, seule Izia a relevé le défi du concours dans la catégorie des 7-13 ans.

La médiathèque a adoré son dessin de la *jeune Littchee et son pouvoir de faire pousser des fruits* (en bas à gauche sur la photo) mais l'association a décerné son prix à une autre participante.

Les dessins des 38 artistes dans cette catégorie ainsi que les 40 dans la catégorie 14 ans et plus sont exposés à la médiathèque de Prades pendant tout l'été.

L'équipe de la médiathèque est très heureuse de la participation d'Izia à ce concours et nous l'encourageons ainsi que tous les artistes en herbe du village à participer à l'édition 2024.

« On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va » Christophe Colomb

Concours Photo

Cet été, la médiathèque organise son 1er concours-photo sur le thème "Faites -nous voyager ... Où que vous soyez"

Ouvert à tous à partir de 6 ans, envoyez une ou deux photos (1 en couleur et/ou 1 en noir et blanc) avant le 31 Août 2023 par mail à :

mediathequeclaravillerach@gmail.com

La remise des prix aura lieu le samedi 9 septembre à 10H30 autour d'un petit-déjeuner.

Retrouvez toutes les informations sur notre page [facebook](#)

Tous au spectacle

La commune a posé sa candidature auprès du Conseil Départemental afin d'accueillir à Clara-Villerach un spectacle gratuit offert par le CD66 lors de la saison 2023-2024.

Chansons écrites par Daniel Péchot, habitant de la commune

L'été 2022, nous avons commémoré le bicentenaire de l'union de Clara et Villerach. A cette occasion, Daniel, auteur compositeur, a interprété lors des différentes fêtes deux chansons dont nous vous livrons les textes avec son autorisation. Merci à Daniel pour ce beau témoignage.

CLARA

Clara, petit village du Sud, perché en altitude, on ne le voit qu'en montant, c'est un village catalan.

Clara, petit village de montagne où tout là-haut de beaux paysages, le soleil éclaire la vallée, au loin on voit les Pyrénées.

Et tout là-haut en haut des cimes, il y a un village de berger mais celui-ci n'a plus d'âmes, c'est un village abandonné. Autrefois, il y avait des vignes, des cerisiers, des abricotiers mais aujourd'hui il n'y a que des arbres, c'est devenu une forêt.

Et comme disait un chanteur « pourtant que la montagne est belle » mais ce n'est pas une poubelle, il faut savoir la respecter et si ça vous donne l'envie de rester dans ce pays, vous aurez le choix des armes, repartir et puis pleurer.

Clara, petit village du Sud, perché en altitude, on ne le voit qu'en montant, c'est un village catalan.

Clara, petit village de montagne où tout là-haut de beaux paysages, le soleil éclaire la vallée, ça donne envie d'y rester.

VILLERACH

Villerach, Villerach c'est leur village aux ruelles enchantées au soleil sur les pavés.

Villerach, Villerach c'est leur village, si vous le visitez vous serez émerveillés par leurs maisons en pierres et ce paysage si vert.

Villerach, Villerach c'est leur village.

C'est un village catalan où les gens sont accueillants, c'est un village fleuri qui n'est pas endormi et si vous passez par là, vous serez comme moi conquis par ce décor et vous y reviendrez encore.

Villerach, Villerach c'est leur village aux ruelles enchantées au soleil sur les pavés.

Villerach, Villerach c'est leur village, si vous le visitez vous serez émerveillés par leurs maisons en pierres et ce paysage si vert.

Villerach, Villerach c'est leur village.

Si j'ai fait cette chanson, c'est pour une bonne raison. Il y a 200 ans aujourd'hui que Villerach est réuni à un autre village au doux nom de Clara mais ne cherchez pas à comprendre les deux sont merveilleux.

Villerach, Villerach c'est leur village aux ruelles enchantées au soleil sur les pavés.

Villerach, Villerach c'est leur village, si vous le visitez vous serez émerveillés par leurs maisons en pierres et ce paysage si vert.

Villerach, Villerach c'est leur village.





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Des habitants contribuent à un bel été et vous proposent :

Journées balade, yoga et land-art

Nadia, professeur de yoga, propose des journées pour se ressourcer en plein cœur de la nature avec balade, yoga et land-art, au départ de **Clara les 9 juillet et 6 août**. English speakers welcome ! Contacter Nadia : 06 10 86 06 12

Concert méditatif et scène ouverte

Le jeudi 13 juillet à 20h30 chez Marco Rollot à **Villerach**, concert et scène ouverte avec Rishab Prasana flûtiste, Bansuri Indien. Amenez vos instruments, votre voix pour partager votre créativité. PAF : 10€ - Contacter Carole pour l'organisation : 07 67 39 10 77

Art et hypno-thérapie

Céline, hypno et art-thérapeute, vous propose des ateliers collectifs d'art-thérapie les **19, 26 juillet et 9 août** et d'hypno-relaxation les **21, 28 juillet et 11 août**. Contacter Céline 06 28 34 15 55

Bivouac des jeunes

Lors du dernier Conseil des jeunes, les enfants de la commune ont décidé d'organiser un bivouac au Mas Malet avec nuit sous la tente au départ à pied **de Villerach le 25 et 26 juillet**. Les places (à partir de 8 ans) sont limitées. Le bivouac ne pourra avoir lieu si le risque incendie passe au niveau élevé. Contacter Sabrina pour l'inscription et l'organisation.

Clara-Villerach en fête

Vous trouverez joint à ces Echos le programme des festivités de l'été.

Apéritif du 14 juillet

A partir de 19h00, la municipalité offrira l'apéritif **place de la République de Clara**.



Livret du vacancier 2023

Les nouveaux livrets du vacancier sont disponibles en mairie et à la médiathèque pour les gîtes et les touristes de nos villages.

Pass découvertes du CD66

Le CD66 vous invite à découvrir 76 sites des PO grâce au Pass découvertes gratuit disponible dans tous les offices du tourisme (Prades...) ou sur les sites. Vous profiterez ainsi de tarifs réduits dès votre seconde visite payante.

Chantier collectif de débroussaillage avec l'ACA

Nous donnons rendez-vous à tous les volontaires le **samedi 22 juillet à 7h30 au Mas Radondy** munis de leurs outils (sécateurs..., pas de débroussailleuse en raison du risque d'étincelles) pour entretenir les sentiers communaux.

Fermeture d'été de la médiathèque

La médiathèque sera fermée du 2 au 28 juillet, elle réouvrira **le samedi 29 juillet à 10h30**.

Décès

Maryse Trivière est décédée le 21 juin à l'âge de 62 ans. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Informations paroissiales

Des messes seront célébrées **à 18h à Villerach le lundi 14 août et à 17h à Clara le samedi 2 septembre**.



